

Impôt sur le revenu

M. Marshall: Oui. Je dis simplement que le gouvernement gaspille des millions de dollars parce qu'il assume la moitié des frais subis par les provinces aux termes du Régime de pensions du Canada et les Canadiens utilisent la plupart de ces fonds, les revenus bas et médiocres, pour essayer de chauffer leur maison. Les Canadiens y consacrent une trop grande partie de leurs petits revenus et ils ne peuvent même pas s'acheter de la nourriture. Le ministre est-il donc sans cœur? Il devrait reconnaître les difficultés que ce programme va causer parce que même s'il aide un certain nombre de Canadiens, il ne fera rien pour les pauvres qui en ont le plus besoin.

Des voix: Bravo!

M. McRae: Je suis quelque peu ahuri d'entendre certaines observations faites par les députés d'en face, surtout en ce qui concerne le paragraphe 5 de l'article 6. Il me semble que lorsqu'on parle de discrimination entre les provinces, surtout en ce qui concerne l'énergie et le pétrole, il ne faut pas oublier qu'il existe une discrimination marquée au niveau des subventions accordées à l'Est du Canada, c'est-à-dire à la région qui obtient son pétrole de l'étranger, la région à l'est de la vallée de l'Outaouais. Cette discrimination est extrêmement importante. Je serais certainement le dernier à prétendre qu'il faille y changer quelque chose. J'estime que nous avons eu raison d'adopter cette politique et je continuerai à l'appuyer.

L'opposition s'attaque à deux provinces, uniquement parce qu'elles sont dirigées par des gouvernements libéraux. Il est plutôt intéressant de voir qu'aucun des neuf ou dix députés de l'opposition qui représentent la Nouvelle-Écosse et des deux députés, si je ne m'abuse, qui représentent l'Île-du-Prince-Édouard ne participe au débat. J'aimerais cependant parler de ce qui s'est passé quand nous avons adopté le programme en question. Bien des députés qui ne sont pas à la Chambre aujourd'hui avaient alors indiqué que ces deux provinces dépendaient beaucoup du pétrole pour la production d'énergie. A ce moment-là, l'Île-du-Prince-Édouard comptait uniquement sur le pétrole pour la production de son énergie et la Nouvelle-Écosse devait tirer 65 p. 100 ou 70 p. 100—je ne suis pas sûr du chiffre exact, mais c'est à peu près cela—de son énergie du pétrole et le prix du pétrole pour l'ensemble du programme était calculé en fonction de quelque chose comme \$1.75 le baril.

Quand le prix mondial du pétrole est passé à \$12 le baril et à \$8 ou \$8.50 le baril dans ces provinces après versement de la subvention, cette région se trouvait dans une situation très précaire. Les provinces elles-mêmes demandent de nouvelles subventions pour le pétrole et le gouvernement fédéral, avec sagesse selon moi, refuse en disant que s'il accordait encore une subvention pour le pétrole, cela pourrait continuer indéfiniment. Étant donné que le chauffage et l'électricité dépendent beaucoup du pétrole—bien sûr, toutes les maisons ne sont pas chauffées au mazout, mais toute l'électricité étant produite par le pétrole—nous voulions faire quelque chose qui aiderait ces provinces à ne pas utiliser autant de pétrole. C'est justement pour cela que nous avons appliqué le programme dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. Ces provinces voulaient prendre des mesures en ce sens et nous les avons aidées. Aucune autre province ne doit tirer du pétrole plus de 30 p. 100 de son énergie électrique.

Je crois que cela est important. Nous avons réagi devant un besoin de façon intelligente. Nous aurions pu réagir en subven-

[M. McGrath.]

tionnant de façon permanente ces deux provinces pour les aider à payer leur pétrole, mais nous avons dit non; ce n'était pas une façon intelligente de résoudre le problème. Le meilleur moyen, c'était de les aider à mettre sur pied un programme d'isolation—lequel est actuellement en vigueur—qui amènerait la population à utiliser beaucoup moins de pétrole. Je ne sais comment vous dire toute l'importance de ce programme d'isolation pour lequel, avec d'autres, je me suis ardemment battu. J'aimerais voir un programme encore meilleur appliqué dans le reste du pays. Toutefois, je me rends compte qu'un gouvernement affligé d'un déficit de 8.5 milliards ne peut se permettre de faire tout ce qu'il voudrait faire.

Des voix: Oh, oh!

M. McRae: Je suis d'avis que le fait de contribuer pour 1.4 milliard à un programme mis en œuvre dans les 10 provinces—en fait, dans huit d'entre elles—constitue un pas assez important. Il me semble que nous devrions encourager ce programme et appuyer sur cette idée d'isolation. L'un des députés de Terre-Neuve est fort inquiet, et à juste titre. Il n'a pas cessé d'exprimer son inquiétude à la Chambre.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le but du travail en comité, c'est de poser des questions précises relativement à tel ou tel article du projet de loi dont nous sommes saisis. Nous discutons actuellement de l'article 6 et de ses divers paragraphes. Selon moi, les observations du député constituent uniquement une défense des dispositions du bill. Il ne pose pas de questions.

Une voix: Obstructionniste!

M. Munro (Esquimalt-Saanich): J'aimerais demander au député s'il a des questions à poser, pour que nous puissions à notre tour en poser.

Le vice-président: A l'ordre. J'aimerais rappeler que la décision rendue la semaine dernière était qu'un député pouvait parler pendant 20 minutes puis, ensuite, poser des questions.

● (1612)

M. McRae: Monsieur le président, j'aimerais souligner un aspect de cette question. Trois députés ont consécutivement consacré toute la période de temps qui leur était allouée pour traiter de ce problème en particulier. Ils ont condamné les programmes en vigueur à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse.

Des voix: Question.

M. McRae: Je vais poser une question. Je vais également tenter de replacer le problème dans sa juste perspective. Je crois très fermement que l'important, c'est d'inculquer à la population canadienne, d'ici dix ans, le sens de la conservation de l'énergie.

Des voix: Question.

M. McRae: Pendant que vous parliez, j'écoutais; maintenant c'est à vous d'écouter.

Des voix: Question.

M. McRae: Je dispose de 20 minutes. Je finirai par poser ma question. Je ne parlerai pas pour rien. Dans six ou sept ans, au plus, nous ferons face à un grave problème. Vers 1985, il y aura pénurie d'énergie dans le monde entier. Il nous faudrait accentuer nos efforts de conservation de l'énergie. J'estime que nous devrions investir beaucoup plus dans ce genre de pro-